

# Couleur à la une



## Le radar sur les routes de la commune

Comme annoncé dans la précédente édition de « Couleur à la Une », un radar itinérant a été acheté par la commune, avec pour objectif de l'installer sur un même lieu pour une durée de deux semaines.

Il sera donc mis en service à partir du 9 septembre, rue de la Garenne Guidée, à Javarzay.

## Des travaux d'isolation en cours

Dans le cadre des investissements, et après avoir isolé la ferme du château et les logements place Emile Thomas, les élus ont décidé d'isoler le Centre Culturel et les 14 logements de la rue du Pré du Coq dans le cadre des certificats d'économie d'énergie. Le coût global pour la commune est de 3700 € TTC.

La Communauté de Communes a également décidé d'isoler les écoles primaires et maternelles sur le même principe. Ces travaux ont eu lieu au cours de l'été.

*Après avoir profité d'un été bien ensoleillé, il est temps de reprendre nos activités. Nous vous souhaitons une bonne rentrée !*

## Des changements dans les numérotations de rue

Après la rue du Pont Supérieur et la rue Pierre Blanchard dont les numéros ont été changés au début de l'été, le Conseil Municipal a validé en juin plusieurs nouveaux changements nécessaires. En effet, l'avenue principale comportait des incohérences fortes, suite à l'urbanisation et à la division de propriétés ce qui nécessitait une révision générale. Par ailleurs, il y avait six noms jusqu'alors pour dénommer l'avenue, de la « place Croix Perrine » jusqu'à la « place des Martyrs de la Résistance ». Une commission, composée de riverains volontaires et d'élus, a travaillé au printemps pour faire une proposition cohérente que le Conseil Municipal a adoptée. Voici les changements entérinés : « l'avenue de l'Hôtel de Ville et des Ecoles » devient « l'avenue de l'Hôtel de Ville » et ira jusqu'au croisement de la « rue du Champ de Foire ». En suivant, l'avenue, allant jusqu'à « l'avenue des Fils Fouquaud », se dénommera « avenue de Javarzay ». La « place des Martyrs de la Résistance » gardera le même nom.

La mémoire de Louis Proust, ce jeune résistant fusillé par les allemands en août 1944, sera perpétuée dans la portion sud de la « rue du Champ de Foire », qui porte dorénavant le nom de "rue Louis Proust". Ce changement, qui peut faire réagir, tant il est sensible de toucher à la mémoire collective, a été validé par le frère et le neveu de Louis Proust. Le devoir de mémoire est impératif et cette modification ne réduit aucunement le souvenir de ce héros Chef-Boutonnais.

Tous les Chef-Boutonnais, concernés par une modification d'adresse, seront prévenus personnellement par un courrier leur indiquant leur nouvelle adresse et d'autre part, la procédure à suivre pour la prise en charge du changement des plaques d'immatriculation de leurs véhicules. En effet, le Conseil Municipal avait validé en avril 2012, la prise en charge du coût inhérent au changement des plaques si nécessaire (ancienne numérotation).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Marie BIRAUD à la mairie (05 49 29 80 04).

## INVITATIONS

### Bientôt la remise des prix des concours

Comme chaque année, le mois de septembre rime avec la remise des prix du concours des maisons fleuries et celui de photographies, dont le thème était cette année « la Pierre ». La remise officielle aura lieu le **vendredi 27 septembre à 18h30 au Centre Culturel** (salle de spectacle).

Cette cérémonie, à laquelle tous les Chef-Boutonnais sont conviés, se conclura par le verre de l'amitié.

### Bientôt l'inauguration du gymnase

Après des travaux conséquents de rénovation et construction depuis un an, le gymnase a repris son rythme d'occupation depuis la rentrée. Afin de marquer cette nouvelle vie du complexe sportif, une inauguration, en présence entre autres des représentants des différents financeurs, aura lieu **samedi 28 septembre à 11h**. Tous les Chef-Boutonnais sont invités à partager ce moment convivial et venir découvrir ce nouveau gymnase.

### Des travaux en perspective place Cail

Le béton désactivé, autour de la fontaine, place Cail, réalisé en 1992, est largement altéré en de multiples endroits. Le Conseil Municipal a décidé de procéder à sa réfection totale. Des travaux d'éclairage seront réalisés en même temps : les piliers des halles seront éclairés de manière à mettre en évidence ce bâtiment authentique. Un cheminement lumineux permettra aux piétons de se déplacer et aux automobilistes de retrouver plus facilement leurs véhicules. Enfin, un éclairage sera installé sur la façade du Centre Culturel, pour améliorer la sortie sur le parvis de ce bâtiment. Le coût global s'élève à 67 000 € TTC

Tous ces travaux débiteront mi-octobre. Durant la durée de ce chantier (4 semaines), le marché sera perturbé et les commerçants déjà avertis seront déplacés. Nous comptons sur la compréhension de chacun pendant cette période de travaux.

### L'espace Kennedy bientôt démoli

La future maison médicale, dont la décision officielle de construction, vient d'être validée par la Communauté de Communes fin juillet, sortira de terre en fin d'année. Pour cela, il convient de démolir auparavant le bâtiment qui se trouve au même endroit : l'espace Kennedy, ancienne chambre des métiers. Les élus municipaux ont confié cette mission à l'entreprise MLTP de Saint Martin d'Entraigues, qui interviendra en octobre.



### QUELQUES INFOS MUNICIPALES

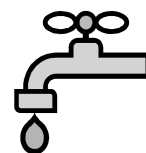
- Le calvaire érigé avenue Louis Doignon entouré d'un parterre, a fait l'objet d'un affichage relatif à son entretien. Nous signalons que cette parcelle n'est pas communale et que par conséquent, son entretien n'incombe pas à la collectivité.
- Félicitations à Emeline Roy, membre des jeunes sapeurs pompiers depuis trois ans, qui après un examen réussi, intégrera dès ses 17 ans, le corps des pompiers volontaires de Chef-Boutonne.
- Après la démolition de l'immeuble situé Place du Petit Maure, les crépis des façades et l'aménagement de la place seront effectués en octobre. Le Conseil Municipal choisira l'entreprise qui fera ces travaux le 23 septembre.

### Des analyses supplémentaires pour la qualité de l'eau

Dans le cadre de l'application de l'arrêté préfectoral qui a pour objectif de préserver la qualité de l'eau en obligeant notamment les collectivités à contrôler davantage l'eau dans la commune, il a été décidé entre la commune, Véolia et l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'établir de nouveaux points de contrôles. Au total, ce seront maintenant douze points qui seront mensuellement ou trimestriellement suivis (en fonction du type d'analyses).

Voici la liste des lieux surveillés :

- EHPAD les 4 saisons
- École maternelle des Deux Jardins
- École primaire des Tulipiers
- École du Sacré Cœur
- Collège du Sacré Cœur
- Collège François Truffaut
- Lycée des Métiers JF Cail
- Les chalets de la Héronnière
- Les Vaux
- Lussais
- Rue Robert Béchade
- Chemin du Petit Genêt



### Bon anniversaire à l'entreprise Rullier

L'entreprise Rullier fête ses 130 ans d'activité à Chef-Boutonne le 14 septembre. Le lien entre la commune et cette entreprise locale est fort et bon nombre de Chef-Boutonnais y ont travaillé. Bon anniversaire et tous nos vœux pour sa pérennité.

### Un été riche et ensoleillé !

Plus de 900 personnes se sont déplacées pour la Nuit Romane organisée le 16 juillet et 2500 spectateurs sont venus au spectacle des Amis du château au cours des dix représentations.

### Résultats des jeux intercommunes

Chef-Boutonne a terminé 3<sup>ème</sup> lors de la demi-finale des jeux intercommunes contre Maire-l'Évescault, Caunay et Melleran-Gournay Loizé le 23 août. Merci à tous les joueurs pour leur participation.

### L'agenda bimestriel

5 septembre : Don du sang - Ferme du château  
7 septembre : FC Boutonnais-Tournoi de l'école de foot - Stade Jacques Courivaud  
10 septembre : Club des Aînés de la Source - Pique-nique  
14-15 septembre: Journées Européennes du Patrimoine  
24 septembre : Relais petite enfance - Conférence - Centre Culturel  
31 septembre : FC Boutonnais - Soirée couscous  
5 octobre : PECH - Concours truites - Etang de Javarzay  
5 octobre : Association CAIL - Assemblée Générale - Lycée des Métiers à 14h30  
12 octobre : AFN - Choucroute - Ferme du château  
29 octobre : Club des Aînés de la Source - Anniversaire et repas paëlla  
Du 29 octobre au 11 novembre : Ciné-Chef - Festival d'automne  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> week end de décembre : Expositions au château

**Couleur à la une est distribué tous les deux mois par les élus référents et vous donne rendez-vous au mois de novembre.**